

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé
de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
20/07/2012

Dossier complet le :
31/07/2012

N° d'enregistrement :
F01112P0013

1. Intitulé du projet

Défrichement de 0,15ha dans le parc Rodin sur la commune d'Issy-les-Moulineaux dans le cadre d'un
projet d'aménagement de trois volées d'escaliers mécaniques.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne
Morale

Pierre-Christophe BAGUET - Président

RCS / SIRET

I_2_|_0_|_0_|_0_|_2_|_3_|_5_|_6_|_0_|_0_|_0_|_1_|_3_|

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a	Défrichement d'une superficie de 0,15ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement d'une superficie de 0,15 ha dans le parc Rodin peuplé majoritairement d'érables sycomores
dont une partie est atteinte de la maladie de la suie.

4.2 Objectifs du projet

Les travaux de défrichement sont un préalable à la réalisation de l'aménagement de trois volées d'escaliers
mécaniques à travers le parc Rodin. Cet aménagement permettra de franchir un dénivelé de 26 m sur une distance de
60m environ afin de relier le boulevard Rodin (à proximité de la gare RER C) et le quartier des Epinettes (pente de 30° à
40°).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Durée totale des travaux : 18 à 20 mois à partir de l'automne 2012. Durée du défrichement : 1 mois. Travaux répartis en 3 phases. 1^{ère}
phase : défrichement – 2^{ème} phase : terrassement, confortement des sols (parois clouées), injections des carrières souterraines de craie –
3^{ème} phase : aménagement des escaliers mécaniques. Les travaux de défrichement seront réalisés par abattage et recépage.
L'essouchement sera réalisé par l'entreprise chargée des terrassements. Les grumes seront évacuées par la route (RD2).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement. La phase d'exploitation concernera l'entretien des escaliers mécaniques et des plantations réalisées aux abords de ces équipements conduisant à recréer l'orée du bois de part et d'autre : prairie, couvre-sols, arbustes et arbres.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration de projet et autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	0,15 ha
Superficie du parc Rodin	2,30 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long. 02 ° 15 ' 33 " E	Lat. 48 ° 49 ' 08 " N
Parc Rodin (Entre le boulevard Rodin et l'impasse des quatre vents)	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18° , 28° a) et b), 32°, 41° et 42°:		
	Point de départ :	Long. ___ ° ___ ' ___ " _	Lat. ___ ° ___ ' ___ " _
	Point d'arrivée :	Long. ___ ° ___ ' ___ " _	Lat. ___ ° ___ ' ___ " _
	Communes traversées :	Issy-les-Moulineaux	

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié au projet d'aménagement de trois volées d'escaliers mécaniques à travers le parc Rodin.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel : partie boisée du parc principalement plantée d'érables sycomores et traversée de chemins piétonniers.
Règlement applicable : zone UL (loisir).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 8 décembre 2005
Dernière mise en compatibilité par délibération en date du 12 avril
2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement en cours d'élaboration sur le territoire de GPSO
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI des Hauts-de-Seine
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral du 9 janvier 2004 portant approbation du PPRI
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement aura pour conséquences immédiates l'érosion des talus, la perte floristique du milieu forestier et un risque de chablis. Ces conséquences seront traitées dans le cadre du projet. A l'issue du projet global, les talus seront recouverts de couvres-sols et d'arbustes permettant de lutte contre l'érosion, une lisière forestière sera recrée et le boisement sera régénéré. L'incidence sur la faune sera limitée : parc urbain avec une faible présence animale, espèces anthropiques tolérant une présence humaine et pouvant se réfugier dans des zones plus calmes pendant les travaux.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surface défrichée : 0,15 ha en partie replantée, à l'issue du projet global, de prairies, couvres-sols et arbustes. La surface non revégétalisée (occupée par les escaliers mécaniques) sera d'environ 324 m ² .

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le boisement objet du défrichement se situe sur une colline qui comprend deux niveaux de carrières (calcaire et craie). La carrière de craie fera l'objet de travaux de comblement par injection à l'issue des travaux de défrichement. Ces travaux seront suivis par un maître d'œuvre spécialisé et par l'IGC au titre de son rôle de conseil.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit limité aux travaux d'abattage.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant le défrichement, les engins de chantier généreront des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact paysager du défrichement sera en grande partie compensé à terme par le traitement paysager des abords des escaliers mécaniques (recréation d'une lisière de forêt) et la régénération du boisement restant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux de défrichement sont des travaux préparatoires à l'aménagement des escaliers mécaniques. Les sols défrichés accueilleront les équipements mécaniques et le traitement paysager qui les accompagne. La phase de défrichement n'est donc qu'une phase transitoire.

De plus, les nuisances pendant les travaux de défrichement seront limitées.

Enfin, dans le cadre de la procédure de déclaration de projet à laquelle l'opération globale est soumise, une étude d'impact a déjà été réalisée. Elle portait sur l'ensemble de l'opération et englobait donc aussi la phase de défrichement. L'Autorité Environnementale a remis son avis sur cette étude, le 27 janvier 2012 (ref : EE-491-12). Cet avis a été joint au dossier d'enquête publique, cette dernière s'est tenue du 1^{er} février au 17 mars 2012.

Au vu de ces éléments, il ne nous paraît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact propre aux travaux de défrichement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5°a), 6°b) et d), 8°, 10°, 18°, 28°a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5°a), 6°b) et d), 8°, 10°, 18°, 28°a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice explicative du 9 juillet 2012 (basée sur le projet global en phase PRO)

Etude d'impact de novembre / décembre 2011 (basée sur le projet global en phase AVP).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

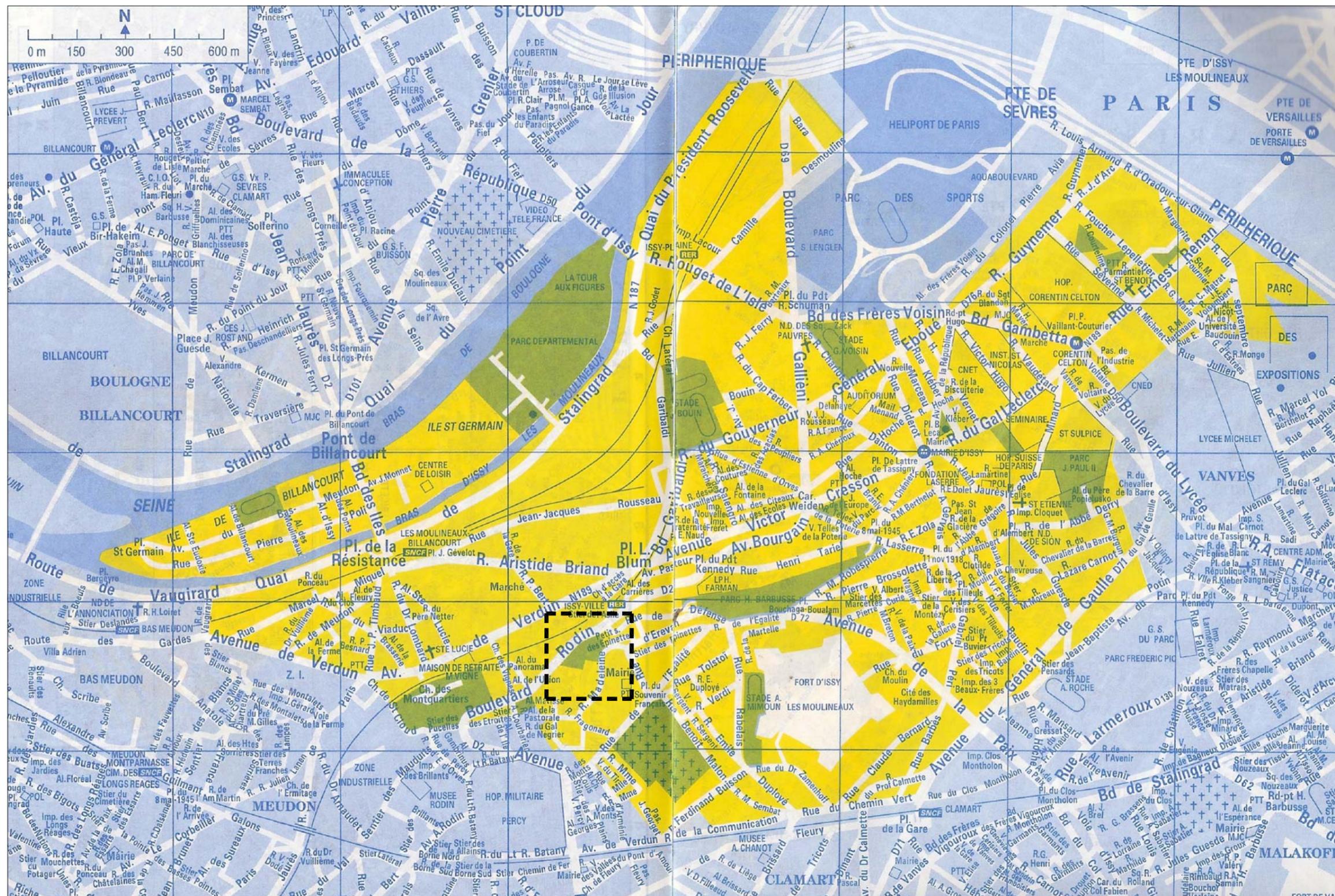
Fait à

Meudon

le,

Signature

Pour le Président et par délégation
François KOSCIUSKO-MORIZET
Vice-président chargé de l'Aménagement
Maire de Sèvres



MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'ÉCALIERS MÉCANIQUES ENTRE LA STATION DE RER C 'ISSY' ET LE QUARTIER DES ÉPINETTES À ISSY-LES-MOULINEAUX

MAÎTRISE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'ŒUVRE	BUREAU DE CONTROLE	CSPS	PHASE	DOCUMENT	Date	ECH. : N°	Ind.				
GRAND PARIS SEINE OUEST Communauté d'Agglomération (GPSO) 2, rue de Paris - 92196 Meudon Cedex Tél : 01 46 29 55 07 Fax : 01 46 29 55 10	ATELIER MOSCA - Mandataire Alessandro Mosca, architecte DPLG N° d'ordre: 36 151 31, Villa d'Alésia - 75014 PARIS - Tél : 01 45 45 12 10 / Fax : 01 45 45 12 11 Courriel : ateliermosca@aol.com	BUREAU D'ETUDES TCE ARCADIS Immeuble Astrale 9, avenue Réaumur 92354 Le Plessis-Robinson cedex France Tél : 01 46 23 78 88 / Fax : 01 46 01 35 80 Courriel : nboffi@arcadis-fr.com	DAMEE, VALLET & ASSOCIES - Paysagistes 145, rue de Belleville 75019 PARIS Tél. : 01 42 06 38 60 / Fax : 01 42 06 38 69 Courriel : d.v.a@dvpaysages.com	Atelier à KIKO - Designers 5, rue de Pouty 75013 Paris Tél. : 01 45 81 25 65 Fax : 01 45 81 25 07 Courriel : atelier.kiko@wanadoo.fr	AARTILL - Eclairagiste 7, rue de la Croix Vigneron 95160 Montmorency Tél. : 01 39 89 57 23 Fax : 01 39 89 57 42 Courriel : email@aartill.com	QUALICONSULT Agence Hauts de Seine Sud 85, avenue Henri Barbusse 92140 Clamart Tél. : 01 55 95 09 49 Fax : 01 55 95 09 40 Courriel : maxence.dessalles@qualiconsult.fr	QUALICONSULT SECURITE Agence Hauts de Seine Sud 85, avenue Henri Barbusse 92140 Clamart Tél. : 01 55 95 09 48 Fax : 01 55 95 09 40 Courriel : adeline.vyorra@qualiconsult.fr	PRO DCE MARCHÉ 3	Emetteur : MOSCA PARC RODIN Plan de situation	25-05-12	1.1	-



PROJET D'ESCALIERS MECANIQUES ENTRE LA GARE RER C « ISSY » ET LE QUARTIER DES EPINETTES A ISSY-LES-MOULINEAUX

Dossier de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Travaux de défrichage

Annexe obligatoire : Photographies de la zone d'implantation du projet

(Extraits de l'étude d'impact générale réalisée en novembre 2011)

1.6 Fonctionnement du site

1.6.1 Sites traversés et usage des lieux

TRONÇON 1 : Espace en libre accès, le Parc Rodin (tronçon 1) comporte 4 points d'entrée sur sa partie haute, 3 points d'entrée depuis le Boulevard Rodin (dont 2 côté RER C) et différents cheminements revêtus (rampes ou escaliers).

TRONÇON 2 : Le boulevard Rodin (RD 2) est un boulevard urbain au paysage mixte de bâti traditionnel et d'immeubles contemporains.

TRONÇON 3 : Le Sentier de l'Asile est une sente urbaine de 4,3 m de large et de 6 m de dénivelé sur 35 m env. de long avec un accès direct de plain-pied au quai Sud du RER C. Aujourd'hui le Sentier de l'Asile est emprunté à 70 % par des usagers du RER C à l'heure de pointe du matin.

1.6.1.1 Tronçon 1 – Parc Rodin

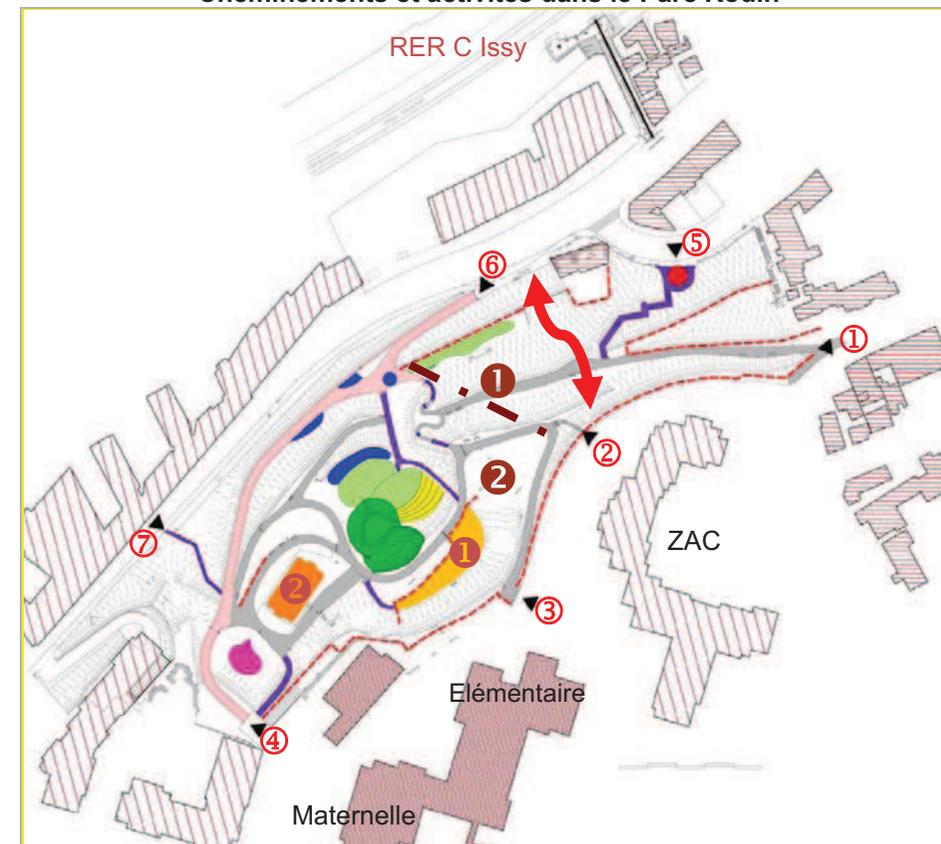
En bordure du parc Rodin, l'impasse des 4 vents (voie pompiers) ceinturant les immeubles d'habitation de l'ancienne ZAC Rodin-Plateau-Egalité permet de desservir l'école élémentaire des Epinettes et la halte-garderie. Cette voie est en zone 20.

Espace public en libre accès, le Parc Rodin comporte au total 7 points d'entrée comme cela est indiqué sur le plan ci-contre :

- 4 accès sur sa partie haute :
 - 1 accès depuis la rue d'Erévan : ① (rampe),
 - 3 accès depuis la ZAC Rodin-Plateau-Egalité :
 - ② (rampe) depuis d'impasse des 4 vents,
 - ③ (rampe) au niveau de l'entrée de l'école élémentaire/halte-garderie
 - ④ (escalier et rampe),
- 3 accès sur sa partie basse :
 - 1 accès depuis la rue de la Défense : ⑤ (escalier),
 - 2 accès depuis le Boulevard Rodin :
 - ⑥ (rampe)
 - ⑦ (escalier).

Dans sa zone à l'ambiance « horticole », le parc accueille une aire de jeux pour les enfants ① et un terrain de sport ②.

Cheminements et activités dans le Parc Rodin



Source : Etudes Préliminaires-Nov. 2010-Atelier Mosca/Arcadis/DVA Paysages/Atelier Akiko/Aartil



PARC RODIN – Partie HAUTE – 4 accès :

Accès ① - Rue d'Erévan



Accès ② - Impasse des 4 vents



Accès ③ Côté Ecole élémentaire

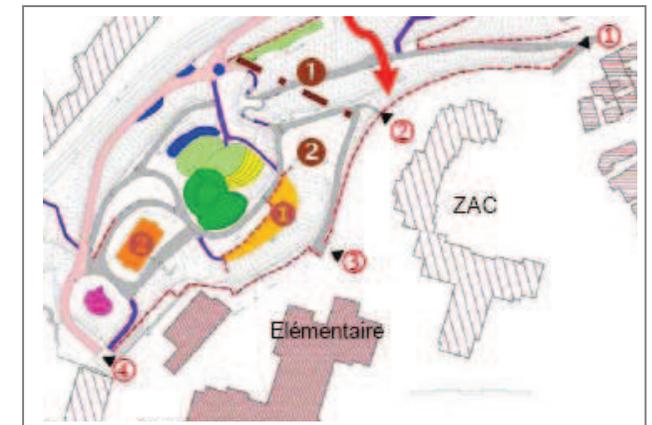


Accès ④ Côté Ecole maternelle

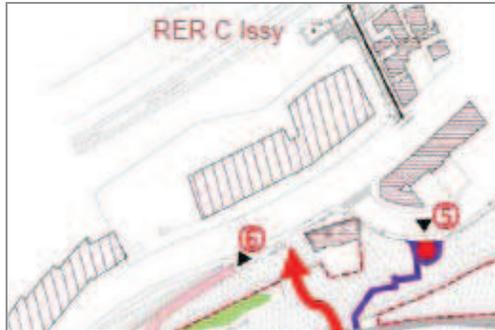
Escalier



Rampe



PARC RODIN – Partie BASSE – 2 accès (côté Projet):



Accès ⑤ - Rue de la Défense



Accès ⑥ - Boulevard Rodin

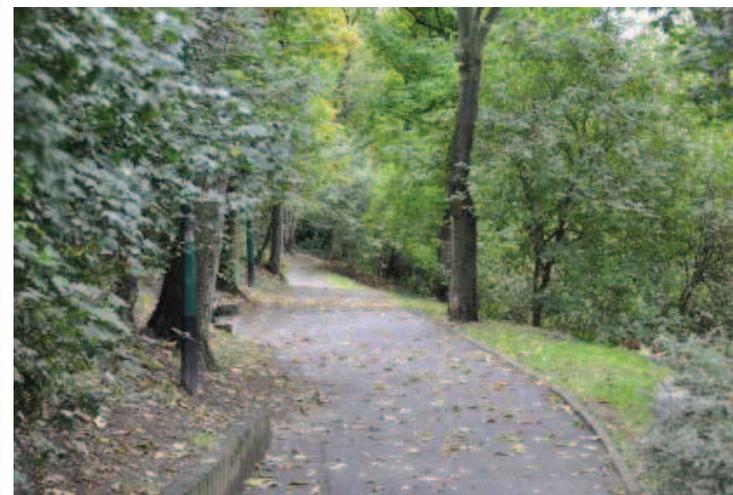


PARC RODIN – Zone « ambiance forestière » (Zone PROJET)

Zone Projet (en dehors des allées actuelles)



Allées actuelles dans la partie « forestière »



Sources: Etudes Préliminaires – Nov. 2010 – Atelier Mosca/Arcadis/DVA Paysages/Atelier Akiko/Aartil
ALYO

PARC RODIN – Zone « ambiance horticole »



Source: Etudes Préliminaires – Nov. 2010 – Atelier Mosca/Arcadis/DVA Paysages/Atelier Akiko/Aartil

1.6.1.2 Tronçon 2 – Boulevard Rodin

Voie départementale, le boulevard Rodin (RD 2) est un boulevard urbain descendant le coteau. Il est composé dans notre zone d'étude d'un paysage mixte de bâti traditionnel et d'immeubles contemporains.

Comme l'illustre la carte ci-contre, sa chaussée est composée de :

- 2 voies dans la montée,
- 1 voie dans la descente.

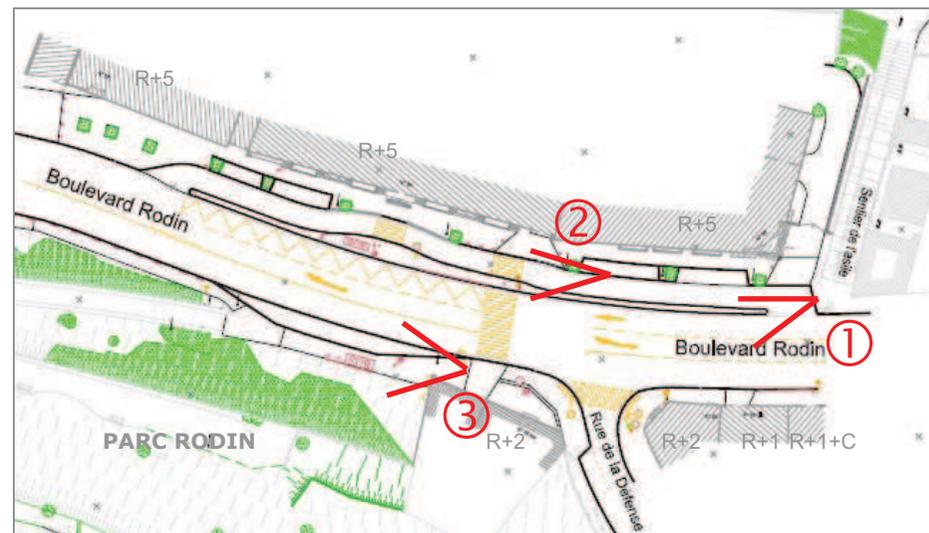
Une contre-allée avec du stationnement dessert les immeubles de bureaux.

Deux points d'arrêt bus (Issy RER) de la ligne 190 « Mairie d'Issy – Vélizy 2 » sont aménagés dans la zone du projet :

- l'un en ligne (Direction « Vélizy 2 »),,
- l'autre en évitement (Direction « Mairie d'Issy »).

Le carrefour Boulevard Rodin/Rue de la Défense est protégé par des feux tricolores.

Boulevard Rodin dans la zone d'étude



VUE ①

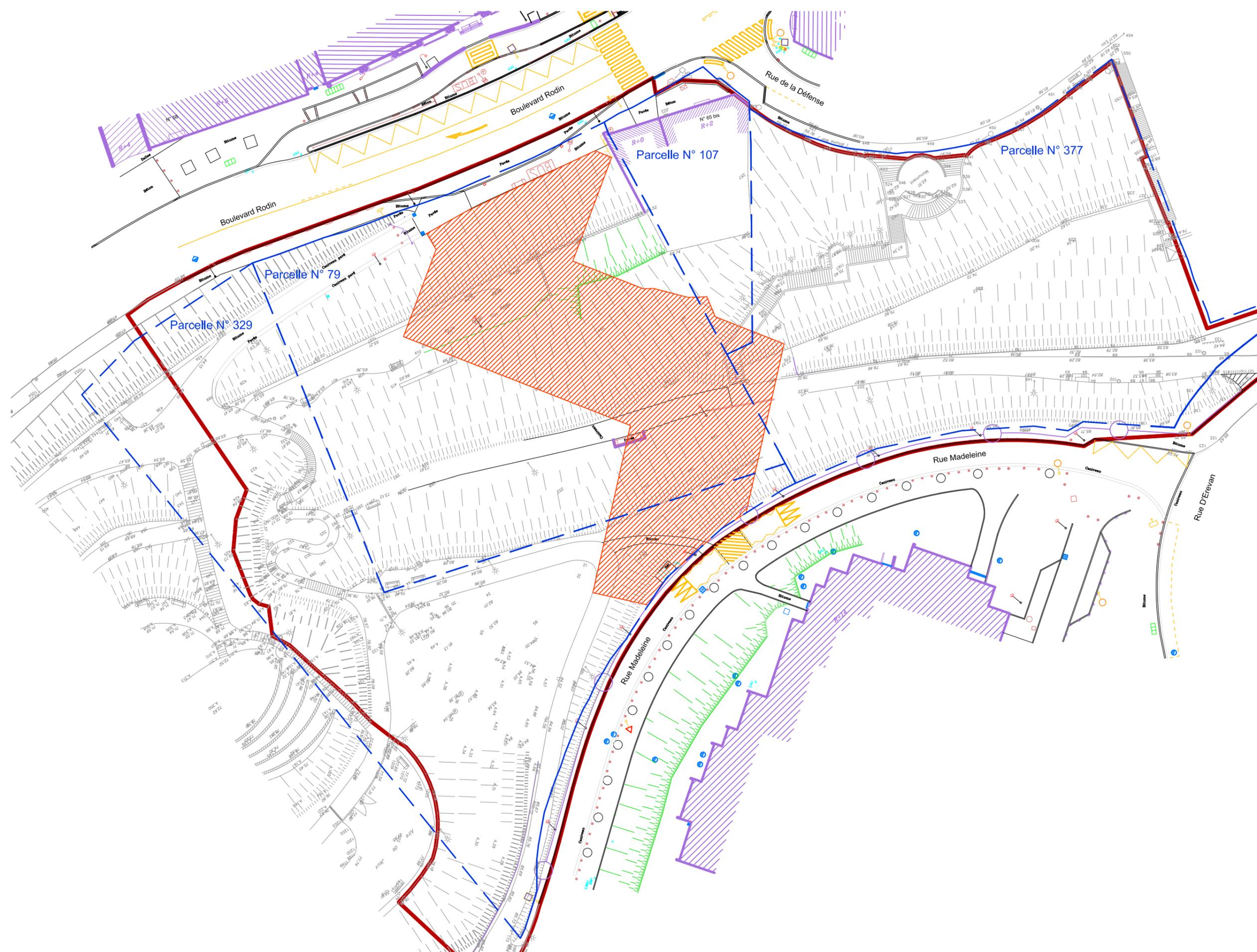


VUE ②



VUE ③





Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'escaliers mécaniques entre la station de RER C "Issy" et les quartiers des Epinettes à Issy -les Moulineaux

Plan actuel de l'emprise de défrichage

Interprétation des relevés de l'Agence de l'Arbre (relevés datant du 08/09/11 et mis à jour en novembre 2011). NB : Ce plan exclu les abattages effectués par GPSO en 2011.

Arbres : 449 sujets

- C1 et C2 ● Arbres sains ou présentant des lésions sans gravité : **sans intervention (283 sujets)**
- C1 et C2 ● Arbres sains ou présentant des lésions sans gravité : **taille sanitaire ou d'entretien (20 sujets)**
- C3 ● Arbres présentant des lésions importantes : **taille sanitaire (4 sujets)**
- Arbres présentant des lésions importantes : **sans intervention mais à surveiller (73 sujets)**
- C1 et C2 ● Arbres sains ou présentant des lésions sans gravité : **recépage dans le cadre d'une gestion du boisement (21 sujets)**
- C3 et C4 ● Arbres morts ou présentant des lésions importantes : **abattage (48 sujets dont 40 petits sujets)**

276 Les numéros se réfèrent au tableau fourni par l'Agence de l'Arbre (cf. annexe de la notice paysagère)

○ Ø des sujets < 0.20cm (104 sujets) ● Ø des sujets > 0.20cm (354 sujets)

- Surface défrichée à terme
- Périmètre de l'étude
- Parcelle cadastrales

Avertissement : positionnement exact des arbres sous réserve (mauvaise superposition du fichier SIG et géomètre)



MAÎTRISE D'OUVRAGE
 GRAND PARIS SEINE OUEST
 Communauté d'Agglomération (GPSO)
 2, rue de Paris - 92196 Meudon Cedex
 Tél : 01 46 29 55 07
 Fax: 01 46 29 35 10

MAÎTRISE D'OEUVRE
 ATELIER MOSCA - Mandataire
 Alessandro Mosca, architecte DPLG
 N° d'ordre: 36 151
 31, Villa d'Alsée - 75014 PARIS -
 Tél: 01 45 45 12 10 / Fax: 01 45 45 12 11
 Courriel : ateliermosca@aol.com

BUREAU D'ETUDES TCE ARCADIS
 Immeuble Austrie
 9, avenue Réaumur
 92354 Le Plessis-Robinson cedex France
 Tél: 01 46 23 78 80 / Fax: 01 46 01 35 80
 Courriel : nbouff@arcadis-fr.com

DAMEE, VALLET & ASSOCIES - Paysagistes
 145, rue de Belleville 75019 PARIS
 Tél : 01 42 06 38 60 / Fax : 01 42 06 38 69
 Courriel : d.v.a@dvapaysages.com

Atelier à KIKO - Designers
 5, rue de Procy 75013 Paris
 Tél : 01 45 81 25 65
 31, Villa d'Alsée - 75014 PARIS -
 Tél: 01 45 45 12 10 / Fax: 01 45 45 12 11
 Courriel : atelier.kiko@wanadoo.fr

AARTILL - Eclairagiste
 7, rue de la Croix Vigneron
 95160 Montmorency
 Tél : 01 39 89 57 23
 Tél : 01 55 95 09 49
 Fax : 01 39 89 57 42
 Courriel : email@aartill.com

BUREAU DE CONTROLE
 QUALICONSULT
 Agence Hauts de Seine Sud
 85, avenue Henri Barbusse
 92140 Clamart
 Tél : 01 55 95 09 48
 Fax : 01 55 95 09 40
 Courriel : maxence.dessalles@qualiconsult.fr

CSPS
 QUALICONSULT SECURITE
 Agence Hauts de Seine Sud
 85, avenue Henri Barbusse
 92140 Clamart
 Tél : 01 55 95 09 48
 Fax : 01 55 95 09 40
 Courriel : adeline.yvorra@qualiconsult.fr

PHASE	DOCUMENT	Date	ECH. :	N°	Ind.
défriche- ment	Emeteur : DVA				
	Plan de la surface défrichée à terme	22-06-12	1/500	0	A

Plans des abords du projet

